Prix agricoles 1996/1997: prix du sucre et qualité type des betteraves

1996/0060(CNS) - 30/07/1996 - Acte final

Prix agricoles et mesures connexes 1996/97 - Sucre (prix de base, qualité type des betteraves). MESURE DE LA COMMUNAUTE : Règlement 1580/96/CE du Conseil. CONTENU : pas de modification du prix de base de la betterave, du prix d'intervention du sucre blanc et la marge du producteur. En conséquence, les prix du sucre pour 1996/97 s'établissent comme suit : - Prix de base de la betterave : 47,67 écu/t. - Prix d'intervention sucre blanc : 63,19 écu/100 kg. - Prix indicatif sucre blanc : 66,50 écu/100 kg. ENTREE EN VIGUEUR : 19/08/96.